



Rapport
financier
2023

Message du président et du directeur général



Chères et chers sociétaires, chères et chers actionnaires, chères clientes et chers clients, chères collaboratrices et chers collaborateurs, chères et chers partenaires,

L'année 2023 s'inscrit dans un contexte géopolitique et économique complexe influencé par l'inflation, obligeant les dirigeants d'entreprise à faire preuve de résilience. Le dérèglement climatique impose au secteur de l'assurance une réflexion de fond sur certaines couvertures. Malgré ce contexte difficile, le Groupe Vaudoise Assurances réalise un très bon exercice, assorti d'un bénéfice consolidé de CHF 132,5 millions, contre CHF 130,8 millions en 2022.

Nos valeurs – Proches, Fiables, Humains et Proactifs –, qui placent les besoins de notre clientèle au cœur de nos préoccupations, sont les meilleures garantes du succès de notre Compagnie. Notre identité coopérative prend tout son sens dans cette période incertaine et garantit la solidité de nos affaires. Ainsi, nous poursuivons notre transformation digitale, dont le double objectif est de mieux répondre aux attentes évolutives de notre clientèle et de rendre nos processus plus efficaces.

Diverses enquêtes nous situent dans le top 3 des meilleurs assureurs suisses en matière de satisfaction client. Cette année, la Compagnie figure en tête du classement dans la catégorie assurance automobile du sondage mené par comparis.ch. Ces résultats nous encouragent à continuer sur cette voie. Présents dans toutes les régions de Suisse, nous sommes à l'écoute des besoins de nos différentes parties prenantes et leur apportons des solutions adaptées, quel que soit le canal de communication choisi.

En 2023, nous avons obtenu la certification Great Place to Work®, organisation qui recueille et analyse des données permettant d'évaluer la culture d'entreprise et la satisfaction des collaboratrices et collaborateurs. Lorsque la confiance et les expériences sont positives, ces derniers deviennent un moteur puissant de valeur ajoutée.

Persuadés que l'engagement des entreprises privées dans le sport et la culture est essentiel pour le bien-être de la société, nous cultivons nos valeurs dans nos activités de sponsoring. Nous nous impliquons avec conviction dans de nombreuses disciplines sportives: athlétisme, course à pied, golf, hockey sur glace et tennis. Partenaire principal de la relève de Swiss Tennis, nous nous associons à l'ensemble des événements de tennis dédié aux 5 à 18 ans et soutenons parallèlement deux grands espoirs helvétiques: Céline Naef et Dominic Stricker. Avec plus d'une centaine d'agences en Suisse, nous parrainons par ailleurs des événements dans chaque région, en phase avec notre valeur de proximité. Partenaire culturel de première importance, nous soutenons depuis de nombreuses années des théâtres, des opéras, des spectacles, des expositions et des festivals, parmi lesquels l'Opéra de Lausanne, Jazz uf em Platz et le Montreux Jazz Festival. C'est d'ailleurs cette manifestation que nous avons choisie de présenter comme fil rouge. Revivez avec nous les moments de liesse et de joie à travers ces pages.

En 2023, comme lors des exercices précédents, la Vaudoise a mis en place une série de mesures permettant de renforcer sa stratégie de durabilité. Ces actions ont couvert les quatre piliers et l'axe transverse de notre stratégie, dans les domaines de l'environnement, du social et de la gouvernance. Sur la base de la réalisation d'un bilan carbone en 2022, la Vaudoise s'est fixé l'objectif en 2023 de réduire ses émissions CO₂ opérationnelles par employé à temps plein (ETP) de 25% jusqu'en 2030. Cet objectif nous amènera à prendre de nouvelles mesures fortes pour diminuer notre impact carbone à partir de 2024. Pour plus d'informations sur cette question et les autres thèmes centraux de notre stratégie de durabilité, nous vous invitons à lire notre rapport de durabilité.

En 2024-2025, la Vaudoise partagera son succès avec ses assurées et assurés sous la forme d'une réduction de prime. Depuis 2011, la Compagnie a ainsi redistribué plus de CHF 390 millions. La redistribution des bénéfices est au cœur de notre nouvelle campagne de communication nationale. Afin de poursuivre cet objectif, nous redistribuerons CHF 37 millions à nos clientes et clients durant les douze prochains mois, à partir du 1^{er} juillet 2024. Fort de ces bons résultats, le Conseil d'administration proposera à l'Assemblée générale d'augmenter le dividende des actions nominatives B de Vaudoise Assurances Holding de CHF 2.-, à CHF 22.-, et de maintenir le dividende de l'action nominative A à CHF 0.30. Ces résultats permettent en outre de servir un très bon rendement aux titulaires de parts sociales de Mutuelle Vaudoise.

Globalement, le chiffre d'affaires affiche une progression de 3,3% par rapport à l'exercice précédent, à CHF 1'378 millions. Dans les affaires non-vie, les primes émises progressent de 4,8% par rapport à 2022 pour s'établir à CHF 1'100 millions.

En comparaison à l'excellente année 2022, nous constatons, dans les affaires vie, une diminution des primes émises totales de -3,2% pour atteindre un montant de CHF 250 millions.

Sur le plan des sinistres, l'année 2023 a été marquée par l'inflation, qui a occasionné une augmentation des prestations de réparation des véhicules, ainsi que par de nombreux orages de grêle. Après deux années caractérisées par des intempéries d'une intensité exceptionnelle, ce sont, pour 2023, plus de 5'000 annonces de cas qui ont été enregistrées. En cumulant ces prestations aux autres dommages naturels affectant les couvertures d'assurances sur les immeubles et le mobilier, le montant total résultant des dommages naturels s'élève à plus de CHF 38 millions et a donc plus que doublé par rapport à 2022. À nouveau, notre expertise dans l'organisation d'unités mobiles (drive-in) pour évaluer les dommages aux véhicules a permis d'offrir à notre clientèle un excellent service de proximité dans les meilleurs délais.

À l'heure où nous écrivons ces lignes, notre croissance dans les domaines non-vie et vie devrait se poursuivre pour l'année à venir. Nous veillerons attentivement au maintien de la qualité de la souscription et à l'évolution de la sinistralité.

La volatilité des marchés financiers conduit notre Groupe à maintenir des investissements largement diversifiés. Nous conservons également un haut niveau de qualité de nos placements obligataires et de nos couvertures sur les actions et sur les devises en conformité avec notre capacité de prise de risque. Par ailleurs, nous poursuivons notre stratégie de placement durable. Au 31 décembre 2023, 94% des actifs financiers de Vaudoise Générale et de Vaudoise Vie étaient gérés avec des critères répondant aux normes environnementales, sociales et de gouvernance (ESG).

En ce qui concerne la gouvernance de notre Groupe, Nathalie Bourquenoud a été élue en qualité d'administratrice lors de l'Assemblée générale de Vaudoise Assurances Holding qui s'est déroulée le 8 mai 2023. Elle a succédé à Chantal Balet Emery, dont le mandat s'est terminé après vingt-deux années passées au sein du Conseil d'administration du Groupe Vaudoise Assurances. Le 1^{er} janvier 2023, Patrick Streit a succédé à Christian Lagger en tant que responsable des affaires P&C. Nous remercions Chantal Balet Emery et Christian Lagger pour leur engagement sans faille envers notre Compagnie.

Au nom du Conseil d'administration et de la Direction, nous sommes heureux de vous informer sur nos activités et nos résultats.

Bonne lecture!



Philippe Hebeisen
Président du Conseil d'administration



Jean-Daniel Laffely
Directeur général, CEO



Chiffres clés

Redistribution des excédents
non-vie 2024-2025

37

millions

Bénéfice
de l'exercice

132,5

millions (+1,3%)

Dividendes proposés à
l'Assemblée générale

25

millions (+2 millions)

Chiffre
d'affaires

+3,3%
1'378,1

millions

Capitaux propres avant répartition du bénéfice

2'339,5

millions (+2,8%)

Ratio combiné non-vie

96,6%

Rendement net des placements

2,0% (+0,5%)

Clientes et clients qui nous font confiance

478'661

Assurances (hors Epona)

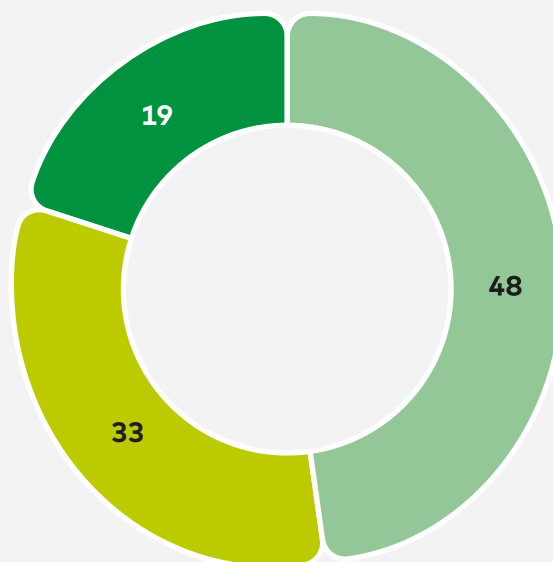
Collaboratrices et collaborateurs

1'905 ETP

(y compris Berninvest AG, neocredit.ch AG, Pittet Associés SA et Epona, Société d'assurance générale des animaux SA)

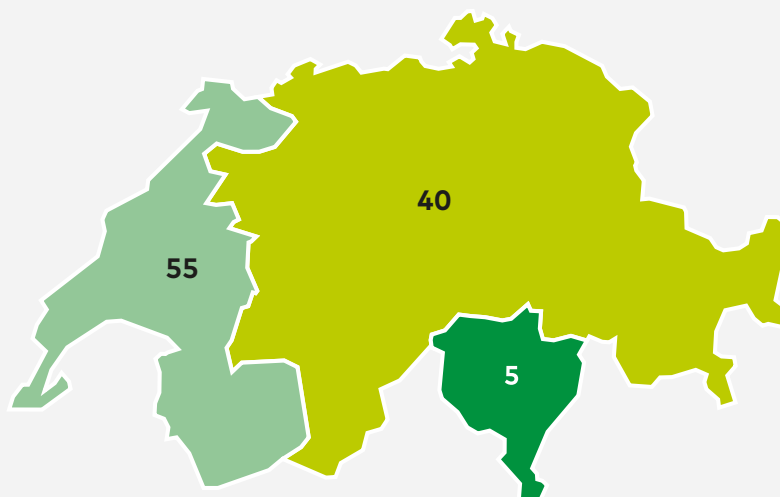
Primes par secteur en %

- Assurances P&C
- Assurances de personnes non-vie
- Assurances vie



Répartition des primes sur le marché suisse en %

- Suisse romande
- Suisse alémanique
- Tessin







Comptes consolidés du Groupe

Compte de profits et pertes consolidé

(en milliers de CHF)

	Notes*	2023	2022
Primes brutes émises	2	1'274'813	1'230'022
Primes cédées aux réassureurs		-45'121	-41'774
Variation du report de primes (brut)	19	-459	-2'027
Part des réassureurs à la variation du report de primes		291	-149
Primes acquises pour propre compte		1'229'523	1'186'072
Sinistres et prestations d'assurance payés (brut)	3	-1'012'465	-963'593
Variation des provisions techniques (brut)	19	92'671	117'474
Part des réassureurs aux charges de sinistres, prestations d'assurance et variation de provisions techniques		19'513	15'910
Charges techniques hors frais pour propre compte		-900'282	-830'209
Frais d'acquisition et d'administration des contrats d'assurance (brut)		-321'580	-308'024
Part des réassureurs aux frais d'acquisition et d'administration des contrats d'assurance		5'209	4'986
Frais d'acquisition et d'administration des contrats d'assurance	4	-316'372	-303'038
Participations aux excédents attribués		-25'375	-25'957
Produits des placements de capitaux	5	158'427	152'179
Gains (+) et pertes (-) sur placements de capitaux	6	22'795	-2'158
Charges de gestion des placements de capitaux		-37'202	-33'401
Autres produits	8	9'173	7'076
Autres charges	8	-3'387	-6'191
Résultat de placements pour propre compte		149'807	117'505
Primes brutes émises pour le compte et aux risques de tiers	2	75'791	78'979
Variation du report de primes (brut) pour le compte et aux risques de tiers		-424	-736
Sinistres et prestations d'assurance payés (brut) pour le compte et aux risques de tiers	3	-21'023	-25'185
Variation des provisions techniques pour le compte et aux risques de tiers		-67'995	-13'180
Résultat des placements de capitaux pour le compte et aux risques de tiers	7	18'803	-42'261
Résultat des opérations d'assurance et de placements pour le compte et aux risques de tiers		5'152	-2'384

* Voir page 96 et suivantes

	Notes*	2023	2022
Produits de prestations de services	9	27'473	25'704
Frais d'administration des autres activités	4	-24'239	-22'134
Résultat d'exploitation		145'687	145'559
Frais de financement		-3'040	-889
Quote-part des résultats des sociétés associées		3'845	2'911
Résultat hors exploitation		805	2'022
Résultat exceptionnel	12	675	-
Résultat avant impôts sur les bénéfices		147'167	147'580
Impôts sur les bénéfices	10	-14'679	-16'773
Bénéfice après impôts		132'488	130'808
dont attribuable à:			
– Actionnaires de Vaudoise Assurances Holding SA		132'488	130'885
– Parts des minoritaires		-	-77
Bénéfice annuel par action (en CHF)			
		31.12.2023	31.12.2022
Bénéfice par action nominative A (10 millions d'actions à CHF 5.– de valeur nominale)	11	9,15	8,96
Bénéfice par action cotée nominative B (895'150 actions à CHF 25.– de valeur nominale; 919'962 en 2022)	11	45,76	44,82

* Voir page 96 et suivantes

Bilan consolidé

(en milliers de CHF)

Actif	Notes*	31.12.2023	31.12.2022
Placements de capitaux	13	7'582'730	7'582'044
Placements de capitaux pour le compte et aux risques de tiers	13	398'860	329'063
Actifs provenant de la réserve de cotisations de l'employeur	14	96'567	96'567
Immobilisations incorporelles	15	48'450	26'796
Immobilisations corporelles	15	94'920	91'051
Part des réassureurs aux provisions techniques	19	73'208	76'420
Créances	16	118'979	125'731
Liquidités	17	287'056	312'038
Actifs de régularisation	18	42'865	41'868
Total actif		8'743'634	8'681'576

* Voir page 96 et suivantes

Passif	Notes*	31.12.2023	31.12.2022
Engagements			
Provisions techniques (brut)	19	5'135'632	5'229'178
Provisions techniques pour le compte et aux risques de tiers		371'298	302'878
Provisions (financières) non techniques	20	152'742	151'887
Fonds pour participations futures aux excédents	21	32'891	33'017
Engagements financiers	22	194'224	192'715
Autres engagements	23	478'927	464'054
Passifs de régularisation	18	38'411	31'927
Fonds propres			
Capital-actions	11	75'000	75'000
Propres parts au capital de l'entité	25	-27'083	-27'083
Réserve provenant de primes d'émission		27'842	27'842
Réserve de réévaluation	24	607'571	609'163
Réserve provenant de bénéfices cumulés		1'523'690	1'459'595
Bénéfice de l'exercice		132'488	130'885
Parts des minoritaires		-	519
		2'339'508	2'275'921
Total passif		8'743'634	8'681'576

* Voir page 96 et suivantes

Capitaux propres consolidés

(en milliers de CHF)

	Capital-actions	Propres parts au capital de l'entité ¹⁾
Capitaux propres au 1^{er} janvier 2022	75'000	-15'760
Dividendes et autres contributions versés (exercice précédent)		
Dotation au fonds pour participations futures aux excédents (exercice précédent)		
Variation de fonds propres dans les sociétés associées		
Rachat de propres parts au capital de l'entité		-11'323
Compensation du goodwill avec les fonds propres		
Variation des parts des minoritaires		
Bénéfice de l'exercice		
Fluctuations de valeurs sur placements de capitaux		
Capitaux propres au 31 décembre 2022	75'000	-27'083
Dividendes et autres contributions versés (exercice précédent)		
Dotation au fonds pour participations futures aux excédents (exercice précédent)		
Variation de fonds propres dans les sociétés associées		
Compensation du goodwill avec les fonds propres		
Variation des parts des minoritaires		
Bénéfice de l'exercice		
Fluctuations de valeurs sur placements de capitaux		
Capitaux propres au 31 décembre 2023	75'000	-27'083

1) Note 25

2) Le montant des réserves statutaires ou légales non distribuables s'élève au 31 décembre 2023 à CHF 98,7 millions, contre CHF 98,6 millions au 31 décembre 2022.

3) Note 24

Réserve provenant de primes d'émission	Réserve provenant de bénéfices ²⁾	Réserve de réévaluation ³⁾	Total sans parts des minoritaires	Parts des minoritaires	Total y c. parts des minoritaires
27'842	1'517'983	841'878	2'446'944	609	2'447'553
	-20'217		-20'217		-20'217
	-34'000		-34'000		-34'000
	293		293		293
			-11'323		-11'323
	-1'212		-1'212		-1'212
				-13	-13
	130'885		130'885	-77	130'808
	-3'252	-232'716	-235'968	-	-235'968
27'842	1'590'480	609'163	2'275'401	519	2'275'921
	-21'503		-21'503		-21'503
	-38'000		-38'000		-38'000
	-982		-982		-982
	-1'714		-1'714		-1'714
				-519	-519
	132'488		132'488		132'488
	-4'590	-1'592	-6'182		-6'182
27'842	1'656'178	607'571	2'339'508	-	2'339'508

Tableau de financement

(en milliers de CHF)

	2023	2022
Flux de fonds résultant de l'exploitation		
Bénéfice de l'exercice attribuable aux actionnaires	132'488	130'885
Part du résultat revenant aux intérêts minoritaires	-	-77
Quote-part du résultat des sociétés associées	-3'845	-2'911
Dividendes reçus des sociétés associées	3'510	2'558
Frais de financement	3'040	889
Gains (-) / pertes (+) réalisés sur placements de capitaux	-118'896	-45'495
Gains (-) / pertes (+) non réalisés et ajustements de valeurs reconnus au compte de résultat	100'817	55'293
Achats et ventes de placements de capitaux		
Immeubles de rendement	-9'495	45'375
Titres détenus à long terme	-1'834	-11'774
Titres à revenus fixes	109'748	-110'658
Prêts	5'953	16'657
Hypothèques	-1'218	130'007
Actions	-59'915	-54'225
Parts de fonds de placement	-72'782	-21'350
Produits dérivés	35'642	-24'908
Autres placements – Private Equity	19'760	68'513
Autres placements – Hedge Funds	221	-
Placements de capitaux pour le compte et aux risques de tiers	-52'025	-50'115
Amortissements et corrections de valeur sur immobilisations corporelles et incorporelles		
Immobilisations corporelles	7'460	6'670
Immobilisations incorporelles	9'604	10'530
Sources (+) et emplois (-) de fonds		
Provisions techniques	-93'545	-117'230
Provisions techniques pour le compte et aux risques de tiers	50'647	57'012
Part des réassureurs aux provisions techniques	3'212	17'965
Provisions financières	726	354
Créances résultant de l'activité d'assurance	1'457	-4'471
Engagements résultant de l'activité d'assurance	22'470	308
Autres créances	-9'088	-18'838
Autres engagements	-8'144	-802
Actifs de régularisation	-980	-5'928
Passifs de régularisation	6'443	-1'411
Total	81'432	72'825

Flux de fonds liés aux investissements	2023	2022
Acquisitions de participations dans des sociétés associées ou consolidées (déduction faite des liquidités)	-3'348	-2'124
Achats et ventes d'immobilisations corporelles	-8'304	-6'366
Achats et ventes d'immobilisations incorporelles	-31'259	-12'761
Achats et ventes de parts minoritaires	-184	-
Total	-43'095	-21'250
Flux de fonds liés à des opérations financières		
	2023	2022
Augmentation des engagements financiers	-	123'156
Diminution des engagements financiers	-1'139	-1'588
Ventes / acquisitions de propres actions	-	-11'323
Dividendes et autres distributions de l'exercice précédent	-59'629	-52'342
Frais de financement	-3'040	-889
Total	-63'808	57'013
Effet net des variations de change sur les liquidités	489	42
Augmentation (+)/diminution (-) nette des liquidités	-24'982	108'629
Total des liquidités de l'année précédente	312'038	203'409
Variation des liquidités de l'année	-24'982	108'629
Total des liquidités de l'année	287'056	312'038

Annexe aux comptes consolidés

(en milliers de CHF)

I. Périmètre de consolidation

Le bilan et le compte de profits et pertes consolidé de Vaudoise Assurances Holding SA comprennent les différentes entités présentées dans le tableau ci-dessous.

Périmètre de consolidation						
	Activité	Quote-part en %		Capital-actions en milliers de CHF		Méthode de consolidation
		2023	2022	2023	2022	
Participations						
Vaudoise Assurances Holding SA, Lausanne	Autres	100	100	75'000	75'000	Intégration globale
Vaudoise Générale, Compagnie d'Assurances SA, Lausanne	Non-vie	100	100	60'000	60'000	Intégration globale
Vaudoise Vie, Compagnie d'Assurances SA, Lausanne	Vie	100	100	100'000	100'000	Intégration globale
Vaudoise Asset Management SA, Berne	Autres	100	100	100	100	Intégration globale
Berninvest AG, Berne	Autres	100	100	1'000	1'000	Intégration globale
Vaudoise Investment Solutions SA, Berne	Autres	100	100	100	100	Intégration globale
Pittet Associés SA, Lausanne	Autres	100	100	100	100	Intégration globale
Vaudoise Services SA, Lausanne	Autres	100	100	2'250	2'250	Intégration globale
Epona, Société d'assurance générale des animaux SA, Lausanne	Non-vie	100	92	3'861	3'861	Intégration globale
neocredit.ch AG, Berne	Autres	100	100	5'000	5'000	Intégration globale
FimPlus SA, Lausanne	Autres	100	50	100	100	Intégration globale à partir du 31.12.2023
FimPlus Management SA, Lausanne	Autres	100	50	100	100	Intégration globale à partir du 31.12.2023
Popety SA, Plan-les-Ouates	Autres	30	16	205	205	Mise en équivalence dès 2023
Europ Assistance (Suisse) Holding SA, Nyon	Autres	25	25	1'400	1'400	Mise en équivalence
Orion Assurance de Protection Juridique SA, Bâle	Autres	22	22	3'000	3'000	Mise en équivalence
Credit Exchange SA, Zurich	Autres	21	25	163	100	Mise en équivalence
Procimmo Group SA, Zoug	Autres	20	20	2'988	2'988	Mise en équivalence
NewCo Switzerland SA, Lausanne	Autres	20	20	100	100	Mise en équivalence

II. Principes de présentation des comptes

Les comptes ont été établis conformément à la loi suisse et aux «Recommandations relatives à la présentation des comptes Swiss GAAP RPC» et respectent l'intégralité de ce référentiel, en particulier la norme Swiss GAAP RPC 40 dédiée aux compagnies d'assurances.

Précisions concernant le compte de profits et pertes

Afin de se conformer aux exigences du cadre conceptuel de la Swiss GAAP RPC/30, nous avons corrigé la présentation du compte de résultat pour le présenter de manière consolidée à partir de l'exercice 2023. Cette nouvelle présentation des comptes a entraîné certains reclassements:

- Les participations aux excédents sont présentées nettes de réassurance et distinctement des charges techniques hors frais (CHF 25,4 millions en 2023 et CHF 26,0 millions en 2022).
- Les parts des réassureurs des charges de sinistres et prestations d'assurance ainsi que les parts de réassureurs des provisions techniques ont été regroupées (CHF 19,5 millions en 2023 et CHF 15,9 millions en 2022).

- Les charges et produits techniques d'intérêts ont été reclassés depuis les frais d'acquisition et d'administration vers les autres produits et charges (CHF 0,6 million de charges et CHF 2,7 millions de produits en 2023 et CHF 0,6 million de charges et CHF 1,2 million de produits en 2022).
- Les gains et pertes de change non réalisés sur le report de primes qui étaient inclus dans la variation des provisions techniques (brut) ont été reclassés vers la variation du report de primes (brut) (20,4 milliers de CHF en 2023 et 9,7 milliers de CHF en 2022).
- Les gains et pertes de change non réalisés pour le compte et aux risques de tiers qui étaient inclus dans la variation des provisions techniques (brut) ont été reclassés vers la variation des provisions techniques pour le compte et aux risques de tiers (498,9 milliers de CHF en 2023 et 94,2 milliers de CHF en 2022).

Les comptes de résultats de nos trois domaines d'activité, répondant à l'exigence de la Swiss GAAP RPC 40/56, ont été reportés dans les annexes. Ces comptes suivent le même cadre de présentation du compte de résultat consolidé.

Les chiffres comparatifs de 2022 ont été également retraités et sont présentés selon la nouvelle structure.

Précisions concernant le bilan

Les aménagements en cours pour le Siège et les agences ont été reclassés depuis les créances vers les immobilisations corporelles (CHF 2,1 millions en 2023 et CHF 1,5 million en 2022). Les chiffres comparatifs de 2022 ont été également reclassés.

Précisions concernant le tableau de financement

Afin de se conformer à la Swiss GAAP RPC 4/6, nous avons corrigé le montant des dividendes et autres distributions de l'exercice précédent dans les chiffres comparatifs, qui en 2022 incluaient par erreur CHF 1,9 million de flux sans incidence sur les liquidités. Cette correction entraîne la suppression de la ligne de fonds de participations futures aux excédents de CHF 1,9 million.

De plus, nous avons ajouté une ligne de l'effet net des variations de change sur les liquidités dès l'exercice 2023 entraînant une correction de CHF 41'620.– dans les chiffres comparatifs de 2022 de la ligne de gains et pertes non réalisés et ajustements de valeurs reconnus au compte de résultat.

III. Méthode de consolidation

Pour les entités consolidées selon la méthode de l'intégration globale, chaque poste de leur bilan et de leur compte de profits et pertes a été repris à 100%. Tous les engagements, créances et prestations réciproques ont été éliminés. Lorsque le pourcentage de détention se situe au-delà de 50% et au-dessous de 100%, la proportion des fonds propres et des bénéfices revenant à des parts minoritaires est présentée distinctement au bilan, respectivement au compte de profits et pertes.

Pour les entités consolidées selon la méthode d'intégration proportionnelle, chaque poste de leur bilan et de leur compte de profits et pertes a été repris à 50%. Tous les engagements, créances et prestations réciproques ont été éliminés en proportion.

Pour les entités consolidées selon la méthode de la mise en équivalence, la quote-part des fonds propres et des résultats annuels respectifs a été prise en compte dans les proportions des participations.

IV. Consolidation du capital

La consolidation du capital est effectuée selon la méthode anglo-saxonne dite de l'acquisition (purchase method). La valeur comptable de la participation acquise est compensée avec la quote-part des fonds propres au moment de l'acquisition. Le goodwill ou le badwill d'acquisitions est donc imputé immédiatement sur les fonds propres à la date de l'acquisition. En cas de badwill provenant d'une compensation du prix d'achat par un échange d'autres titres de participation, il est imputé immédiatement au compte de profits et pertes. En cas de cession d'activités, le goodwill ou le badwill imputé à une date antérieure est porté au compte de profits et pertes. Les effets d'une activation et d'un amortissement théoriques du goodwill sont présentés dans l'annexe.

V. Principes d'évaluation

L'évaluation des actifs et des passifs de toutes les sociétés consolidées s'effectue selon des critères permanents, uniformes et conformément à la loi suisse et aux normes Swiss GAAP RPC et en particulier à la norme Swiss GAAP RPC 40 dédiée aux compagnies d'assurances.

Placements de capitaux

- Les immeubles de rendement sont portés au bilan à leur valeur actuelle. Celle-ci est déterminée pour la moitié du parc, au minimum, par un expert indépendant et pour la partie restante par un expert interne. Toutefois, un immeuble n'est pas évalué deux années successives en interne. En 2023, les valeurs actuelles des immeubles ont toutes été déterminées par un expert indépendant. Une différence positive entre la valeur actuelle et le prix de revient amorti des immeubles est attribuée directement aux capitaux propres (à la réserve de réévaluation) sous déduction des impôts différés. Une différence négative entre la valeur actuelle et le prix de revient amorti des immeubles affecte le compte de profits et pertes (sous pertes des placements de capitaux). Les immeubles dont les contrats de vente ont été signés avant la fin de l'exercice figurent à leur valeur de vente. Quant aux bâtiments en construction, ils sont évalués à leur prix de revient, sous déduction de dépréciations de valeur jugées nécessaires impactant le compte de profits et pertes.
- Les titres détenus à long terme, les actions et les parts de fonds de placement sont inscrits à leur valeur de marché s'ils ont une cotation, sinon à leur valeur d'acquisition sous déduction d'éventuelles dépréciations dictées par les circonstances. Les placements en Hedge Funds et Private Equity non cotés sont évalués à leur dernière valeur nette d'inventaire connue, sinon à leur valeur d'acquisition sous déduction d'éventuelles dépréciations dictées par les circonstances. Une différence positive entre la valeur actuelle et le prix de revient est attribuée directement aux capitaux propres (à la réserve de réévaluation) sous déduction des impôts différés. Une différence négative entre la valeur actuelle et le prix de revient affecte le compte de profits et pertes (présentation des dépréciations à l'annexe dans les pertes de cours non réalisées et présentation des reprises de dépréciations à l'annexe dans les gains de cours non réalisés). Les gains et pertes réalisés lors d'une vente sont comptabilisés par rapport au prix de revient.
- Les produits dérivés sont généralement utilisés à des fins de couverture de risque. Les éventuelles positions négatives sont présentées au passif du bilan sous la position engagements financiers. Pour les opérations de couverture de change (currency overlays), les opérations dénouées durant l'année sont enregistrées au compte de profits et pertes. Quant aux opérations encore ouvertes au 31 décembre, elles sont portées à l'actif ou au passif à leur valeur de remplacement et se répercutent sur le compte de profits et pertes. Pour les futures sur actions, les opérations dénouées pendant l'année sont enregistrées au compte de profits et pertes. Quant aux opérations encore ouvertes au 31 décembre, elles donnent lieu à des ajustements quotidiens valorisant les futures à zéro. Ces contrats sont présentés dans l'annexe. Les options d'achat et de vente sont évaluées à la valeur de marché et se répercutent sur le compte de profits et pertes. Ces contrats sont présentés dans l'annexe.

- Les titres à revenus fixes sont estimés selon la méthode linéaire d'amortissement des coûts (amortized cost) à l'exception des obligations zéro coupon qui sont valorisées selon la méthode de l'intérêt composé. Il est tenu compte d'éventuels risques d'insolvabilité en application des différents critères suivants: si la valeur de marché est inférieure à 80% de la valeur nominale et que l'analyse faite position par position, sous les angles techniques et de marché, relève un risque aggravé d'insolvabilité, il est procédé à des dépréciations adéquates impactant le compte de profits et pertes (présentation des dépréciations à l'annexe dans les pertes de cours non réalisées et présentation des reprises de dépréciations à l'annexe dans les gains de cours non réalisés).
- Les prêts et hypothèques sont portés à leur valeur de remboursement. Les postes menacés font l'objet de dépréciations appropriées impactant le compte de profits et pertes.
- Les placements pour le compte et aux risques de tiers d'assurances vie figurent au bilan à leur valeur actuelle. Les fluctuations de valeur qui en découlent sont sans effet sur le résultat et les capitaux propres car elles trouvent principalement leur contrepartie dans les provisions techniques spécifiques.

Immobilisations

Immobilisations corporelles

Les équipements, le mobilier, les véhicules et les installations informatiques sont portés au bilan à leur coût d'acquisition diminué des amortissements planifiés, lesquels sont calculés en fonction de leur durée de vie respective se situant entre trois et dix ans. Lors de leur liquidation, d'éventuels soldes non encore amortis le sont immédiatement.

Les immeubles d'exploitation sont évalués à leur coût d'acquisition, sous déduction des amortissements jugés nécessaires. Les travaux de rénovation et d'aménagement sont amortis en fonction de leur durée de vie, se situant entre cinq et vingt ans. D'éventuels écarts entre les amortissements portés en charge dans les comptes sociaux et les amortissements économiques imputés sur les comptes du Groupe influencent le compte de profits et pertes. Les immobilisations en cours de construction sont évaluées à leur prix de revient, sous déduction de dépréciations de valeur jugées nécessaires.

Immobilisations incorporelles

Les logiciels et licences informatiques sont portés au bilan à leur coût d'acquisition diminué des amortissements planifiés, lesquels sont calculés en fonction de leur durée de vie respective se situant entre trois et cinq ans.

Provisions techniques Assurances non-vie

Les provisions techniques non-vie sont constituées sur la base du plan d'exploitation approuvé par la FINMA, en tenant compte des Circulaires FINMA 2008/42 «Provisions – assurance dommages», 2010/3 «Assurance-maladie selon la LCA» et 2011/3 «Provisions – réassurance». Elles sont déterminées chaque année selon des principes actuariels reconnus, appliqués de manière constante.

Leur valeur est au moins égale à la valeur proche du marché des engagements, qui est calculée comme la somme de la valeur escomptée avec une courbe d'intérêt sans risque des provisions selon la meilleure estimation (Best Estimate) et d'une marge de sécurité (marge de risque) calculée selon le modèle SST.

L'évaluation des provisions techniques est réalisée par branche d'assurance. Afin d'obtenir des résultats robustes au niveau du provisionnement, une segmentation plus fine par catégories homogènes de prestations (segments homogènes) est utilisée.

Provisions pour report de primes

Elles représentent la part des primes facturées dans l'exercice en cours pour la couverture de risques des périodes suivantes et sont déterminées globalement par branche au prorata temporis, y compris une marge incluant la provision pour débiteurs douteux.

Provisions mathématiques

Ces réserves concernent les assurances collectives de la branche accidents tant selon la LAA que selon la LCA. Elles ont pour but de garantir le versement des rentes fixées. Elles sont calculées avec les tables de capitalisation générationnelles (actuellement LAA 2011 G pour les cas de décès et pour les invalides) avec le logiciel SUVA DK.

Le taux technique d'actualisation est défini par la Loi sur l'assurance-accidents (LAA) et est actuellement de 1% dès le 01.01.2022 (1,5% auparavant). Selon l'article 90 al.3 LAA, les réserves mathématiques sont complétées par une provision pour le financement des réserves mathématiques lors de modification des normes comptables (bases techniques).

Provisions pour sinistres

Le montant des provisions pour sinistres en cours représente l'estimation des paiements attendus après cette date pour les sinistres déjà survenus. Elles sont estimées selon des méthodes actuarielles à l'aide des triangles de développement, en découpant le portefeuille en sous-portefeuilles homogènes avec des caractéristiques de développement comparables.

Elles regroupent deux provisions:

- Les provisions analytiques qui représentent une évaluation du dommage au cas par cas;
- Les provisions IBNR (Incurred But Not Reported) qui constituent un complément aux provisions analytiques lorsque celles-ci s'avèrent insuffisantes ou pour les cas déclarés tardivement.

Nous utilisons un panel complet de méthodes actuarielles de projection, déterministe ou en stochastique. Les méthodes actuarielles de réservation déterministes comme Chain-Ladder, Bornhuetter-Ferguson ou Fréquence-Sévérité font partie des méthodes de base pour le calcul des réserves de sinistres dans l'assurance non-vie. Le caractère robuste de leur développement fait que ces méthodes sont parmi les plus utilisées dans la pratique pour l'estimation des coûts ultimes. Ces méthodes utilisent différentes hypothèses en fonction des branches, mais d'une manière générale, les tendances du passé sont de bons indicateurs du développement futur de la sinistralité. Les hypothèses de projection doivent également définir si les mouvements extrêmes connus dans le passé sont pertinents pour prédire le futur.

Un chargement est appliqué pour assurer le traitement de sinistres en cas de transfert du portefeuille ou en cas de cessation d'activité. Il s'agit des provisions ULAE (Unallocated Loss Adjustment Expenses). Les frais considérés sont ceux ne pouvant être imputés directement à un dossier de sinistre. Les provisions pour sinistres en cours n'englobent pas d'autre marge de sécurité que le chargement décrit ci-dessus.

Provisions pour participations futures aux excédents

Ces provisions ont pour but de couvrir les participations périodiques futures pour les contrats en cours et concernent toutes les branches d'assurance pour lesquelles une participation aux excédents peut être contractuellement prévue. L'attribution annuelle est un pourcentage des primes acquises qui est adapté en fonction de l'évolution du portefeuille.

Autres provisions techniques

Les provisions de sécurité et pour fluctuations s'imposent en raison de la complexité des engagements ainsi que des incertitudes inhérentes au calcul des provisions. Elles servent à compenser, intégralement ou en partie, les résultats défavorables de la liquidation des

provisions techniques nécessaires (provisions pour fluctuations) ainsi que des événements catastrophiques imprévus, etc. (provisions de sécurité).

La provision pour fluctuations correspond à la différence entre l'Expected Shortfall de la distribution globale des réserves et la provision technique nécessaire pour les sinistres en cours. La provision fluctue chaque année selon le risque de provisionnement.

Les provisions de sécurité sont constituées pour faire face à des événements de nature catastrophique ainsi qu'à la volatilité des affaires, en tenant compte de la diversification, de l'importance et de la structure des portefeuilles d'assurance. Les méthodes paramétriques telles que le modèle de Mack ou la méthode Bootstrap constituent des méthodes robustes pour déterminer l'erreur quadratique moyenne des prévisions (MSEP) et le calcul de l'intervalle de confiance.

Provisions techniques Assurances vie

Les provisions techniques vie sont constituées sur la base des hypothèses et des méthodes décrites dans le plan d'exploitation approuvé par la FINMA et des formulaires de valeur de règlement établis lors de la création des produits. Leur détermination est au minimum annuelle.

Le niveau des provisions techniques doit être suffisant, ce qui signifie en particulier que les hypothèses et les méthodes retenues pour les déterminer garantissent durablement la capacité de remplir les engagements découlant des contrats d'assurance. L'analyse de la suffisance des provisions est effectuée annuellement par sous-portefeuilles et repose sur des hypothèses et des méthodes prudentes actualisées.

Les méthodes de détermination des bases techniques prudentes et la subdivision du portefeuille de contrats en sous-portefeuilles reposent sur les principes de la circulaire FINMA 2008/43 et sur la directive de l'Association Suisse des Actuaires relative à la détermination des provisions techniques requises dans l'assurance sur la vie.

Les principales hypothèses utilisées dans la détermination des provisions techniques vie sont les bases biométriques (mortalité pour les assurances de capitaux ou de rentes, probabilités de survenance de l'invalidité et de retour en activité), les hypothèses économiques (rendements attendus des placements, renchérissement), les probabilités de sorties (résiliations, rachats, réductions) et les paramètres de frais. Des contrôles périodiques sont effectués pour déterminer si les hypothèses et paramètres retenus doivent être actualisés. Les incertitudes y relatives sont également régulièrement réévaluées.

Selon les produits, les bases des hypothèses sous-tendant les provisions mathématiques sont les prescriptions réglementaires (FINMA ou Association Suisse des Actuaires) ou l'expérience de la Compagnie. Une combinaison de données statistiques propres et d'informations statistiques de l'Association Suisse d'Assurances est à l'origine de ces hypothèses.

Mortalité

Les probabilités de décès utilisées pour les projections sont obtenues à partir des statistiques les plus récentes tirées des observations communes des compagnies d'assurances vie suisses. Ces probabilités sont ajustées globalement aux observations faites par Vaudoise Vie sur son propre portefeuille d'assurés. Pour les assurances de rentes, il est tenu compte en plus de la tendance d'évolution de la mortalité mesurée d'après les observations communes des compagnies d'assurances vie suisses.

Invalidité et retour en activité

Les probabilités de survenance de l'invalidité et de retour en activité utilisées pour les projections sont obtenues à partir des statistiques les plus récentes tirées des observations communes des compagnies d'assurance vie suisses. Ces probabilités sont ajustées globalement aux observations réalisées par Vaudoise Vie sur son propre portefeuille d'assurés.

Frais

Des frais unitaires par police sont calculés par genre de contrats. Les montants de ces frais sont ajustés pour correspondre globalement aux frais d'administration et de règlement des sinistres comptabilisés.

Renchérissement

Le renchérissement des frais est déterminé avec les paramètres fournis par la FINMA et en fonction de la structure de frais observée pour Vaudoise Vie.

Probabilités de sorties (résiliations, rachats, réductions)

La Vaudoise a construit des fonctions de probabilités de sorties sur la base d'observations de son portefeuille. Ces probabilités sont différenciées selon le genre d'assurance, le régime de prévoyance (pilier 3a ou 3b), le type de primes et la durée écoulée des contrats. Ces probabilités sont revues régulièrement. Les provisions suivantes sont déterminées au moins annuellement, sur la base des hypothèses et des méthodes décrites dans le plan d'exploitation approuvé par la FINMA et des formulaires de valeur de règlement établis lors de la création des produits.

Provisions pour report de primes

Elles représentent la part des primes facturées dans l'exercice en cours pour la couverture de risques et frais des périodes suivantes et est déterminée par contrat.

Provisions mathématiques

Les réserves mathématiques des contrats d'assurance vie sont calculées individuellement et actualisées annuellement. Les bases techniques (bases biométriques, taux d'intérêt techniques, paramètres de frais) utilisées pour leur calcul, à l'exception des réserves pour les cas d'invalidité en cours, sont celles utilisées pour la tarification d'origine ou des bases techniques plus prudentes. Le taux d'actualisation pondéré moyen est de 2,09% (2,14% au 31 décembre 2022). Lorsque les bases techniques d'origine ne sont plus suffisantes, des renforcements sont constitués et présentés dans les autres provisions techniques.

Autres provisions techniques

Les provisions forfaitaires suivantes sont déterminées à chaque boucllement:

- Le renforcement pour garantie de taux est constitué pour les cas où la provision calculée avec une courbe de taux d'intérêt prudents est supérieure à celle obtenue avec le taux d'intérêt technique. Il est calculé par tranches de portefeuille ayant les mêmes bases tarifaires d'origine (taux d'intérêt technique, bases biométriques).
- Le renforcement pour rentes viagères vise à compenser le fait que les réserves mathématiques calculées avec les tables de mortalité d'origine sont trop basses par rapport aux tables de mortalité actuelles. Ce renforcement est calculé par police.
- Le renforcement pour invalidité future vise à compenser l'absence de réserves mathématiques et les bases techniques insuffisantes des tarifs invalidité 1980 et antérieurs. Il est calculé par police.
- Le renforcement pour frais est constitué lorsque la valeur actuelle des frais effectifs futurs estimés prudemment est supérieure à celle des frais tarifaires et que les provisions constituées (réserves mathématiques + report de primes + autres renforcements) sont inférieures aux provisions suffisantes au sens de la directive de l'Association Suisse des Actuaires relative à la détermination des provisions techniques requises dans l'assurance sur la vie. Ce renforcement est calculé par sous-portefeuille.
- La provision IBNR pour cas d'invalidité complète les réserves mathématiques pour cas d'invalidité en cours pour tenir compte des cas non encore annoncés.
- La provision IBNR pour risque décès sert à compenser la charge des cas de décès non annoncés aux dates de boucllement. Cette provision est calculée en pour cent des primes de risque.

- La provision de fluctuation est destinée à atténuer les fluctuations du résultat sur les risques biométriques. Cette provision est calculée en appliquant des limites minimales et maximales à la fluctuation du résultat sur les risques biométriques. Si le résultat de l'année dépasse la limite maximale du rendement attendu, la provision est augmentée par une certaine proportion du résultat excédentaire, sans qu'elle puisse dépasser un certain plafond. Si, inversement, le résultat de l'année n'atteint pas la limite minimale du résultat attendu, la provision est dissoute sans qu'elle puisse devenir négative.

Où cela est pertinent, les renforcements tiennent compte prudemment du comportement des assurés. Des marges de sécurité sont intégrées à toutes les autres provisions techniques. Le calcul des provisions forfaitaires fait l'objet d'un règlement annexé au plan d'exploitation, qui contient les règles de constitution et de dissolution de celles-ci.

Provisions pour sinistres

Il s'agit de provisions pour prestations en attente de versement.

Provisions pour participations futures aux excédents

Cette provision a pour rôle de lisser à travers les années le prélèvement pour la participation aux excédents et de ne pas le faire fluctuer aussi fortement que les résultats annuels. Les attributions à la provision pour participations futures aux excédents se font sur la base des excédents réalisés par la société.

Provisions pour participations aux excédents créditées aux assurés

Il s'agit de parts d'excédents accumulées par contrat à la date d'établissement des états financiers qui seront versées avec les prestations futures.

Provisions techniques pour le compte et aux risques de tiers

Les provisions techniques des contrats pour le compte et aux risques de tiers correspondent à la valeur du portefeuille d'actifs auquel le contrat est lié. Elles contiennent également les reports de primes y relatifs.

Fonds pour participations futures aux excédents

La Vaudoise redistribue également à ses clients non-vie une partie de ses bénéfices antérieurs sous la forme de réduction de primes lorsque les résultats du Groupe le permettent.

Engagements financiers

Ils contiennent les emprunts obligataires émis (hors agio, comptabilisé dans les passifs transitoires et amorti sur la durée de l'emprunt) et les emprunts envers des tiers ou envers des actionnaires qui sont évalués à leur valeur nominale. Ils comprennent également les emprunts hypothécaires et les positions négatives des dérivés (se référer au paragraphe des placements de capitaux).

Liquidités

Elles contiennent les dépôts à terme et placements liquides similaires.

Autres postes de l'actif et du passif

Ces positions sont évaluées à leur valeur nominale sous déduction des amortissements et corrections de valeur nécessaires.

Conversion des monnaies étrangères

La conversion des monnaies étrangères s'effectue sur la base des cours en vigueur en fin d'exercice. Les différences qui en résultent dans les comptes annuels des sociétés affectent directement leurs résultats.

VI. Notes relatives au compte de profits et pertes

1. Compte de profits et pertes sectoriel (en milliers de CHF)

	Domaine non-vie	
	2023	2022
Primes brutes émises	1'103'450	1'053'650
Primes cédées aux réassureurs	-43'327	-40'117
Variation du report de primes (brut)	-2'025	-3'746
Part des réassureurs à la variation du report de primes	222	26
Primes acquises pour propre compte	1'058'321	1'009'814
Sinistres et prestations d'assurances payés (brut)	-810'899	-771'467
Variation des provisions techniques (brut)	42'527	75'047
Part des réassureurs aux charges de sinistres, prestations d'assurance et variation de provisions techniques	19'331	15'289
Charges techniques hors frais pour propre compte	-749'040	-681'131
Frais d'acquisition et d'administration des contrats d'assurance (brut)	-278'627	-264'194
Part des réassureurs aux frais d'acquisition et d'administration des contrats d'assurance	5'209	4'986
Frais d'acquisition et d'administration des contrats d'assurance	-273'419	-259'208
Participations aux excédents attribuées	-22'679	-25'453
Produits des placements de capitaux	77'694	72'358
Gains (+) et pertes (-) sur placements de capitaux	7'952	961
Charges de gestion des placements de capitaux	-17'675	-15'691
Autres produits	6'731	3'518
Autres charges	-1'605	-3'149
Résultat de placements pour propre compte	73'097	57'997
Primes brutes émises pour le compte et aux risques de tiers		
Variation du report de primes (brut) pour le compte et aux risques de tiers		
Sinistres et prestations d'assurance payés (brut) pour le compte et aux risques de tiers		
Variation des provisions techniques pour le compte et aux risques de tiers		
Résultat des placements de capitaux pour le compte et aux risques de tiers		
Résultat des opérations d'assurance et de placements pour le compte et aux risques de tiers	-	-
Produits de prestations de services		
Frais d'administration des autres activités		
Résultat d'exploitation	86'280	102'019
Frais de financement	-4'637	-597
Quote-part des résultats des sociétés associées		
Résultat hors exploitation	-4'637	-597
Résultat exceptionnel	-	-
Résultat avant impôts sur les bénéfices	81'643	101'422
Impôts sur les bénéfices	-5'240	-9'494
Bénéfice après impôts	76'403	91'928

À fin 2023, neocredit.ch AG ne génère plus de nouvelles activités et constitue donc une branche d'activité abandonnée. Cette participation représente CHF 0,5 million de produits de prestations de services et CHF 0,8 million de pertes nettes dans le domaine des autres activités.

Domaine vie		Autres activités		Éliminations		Groupe	
2023	2022	2023	2022	2023	2022	2023	2022
174'492	179'704			-3'129	-3'333	1'274'813	1'230'022
-4'924	-4'990			3'129	3'333	-45'121	-41'774
1'566	1'719					-459	-2'027
69	-175					291	-149
171'203	176'258	-	-	-	-	1'229'523	1'186'072
-203'900	-194'524			2'334	2'398	-1'012'465	-963'593
50'395	43'780			-251	-1'353	92'671	117'474
2'264	1'667			-2'082	-1'046	19'513	15'910
-151'242	-149'078	-	-	-	-	-900'282	-830'209
-42'797	-43'817			-156	-13	-321'580	-308'024
						5'209	4'986
-42'797	-43'817	-	-	-156	-13	-316'372	-303'038
-2'696	-504	-	-	-	-	-25'375	-25'957
77'940	78'494	2'793	1'326			158'427	152'179
17'709	1'388	-2'866	-4'507			22'795	-2'158
-18'282	-17'136	-1'244	-574			-37'202	-33'401
3'816	3'591	8'356	6'618	-9'730	-6'651	9'173	7'076
-1'898	-3'199	-79	-82	195	239	-3'387	-6'191
79'286	63'139	6'959	2'781	-9'535	-6'412	149'807	117'505
75'791	78'979					75'791	78'979
-424	-736					-424	-736
-21'023	-25'185					-21'023	-25'185
-67'995	-13'180					-67'995	-13'180
18'803	-42'261					18'803	-42'261
5'152	-2'384	-	-			5'152	-2'384
		27'473	25'704			27'473	25'704
		-24'395	-22'147	156	13	-24'239	-22'134
58'905	43'614	10'037	6'338	-9'535	-6'412	145'687	145'559
-5'012	-5'940	-2'925	-764	9'535	6'412	-3'040	-889
		3'845	2'911			3'845	2'911
-5'012	-5'940	920	2'147	9'535	6'412	805	2'022
-	-	675	-	-	-	675	-
53'893	37'674	11'632	8'485	-	-	147'167	147'581
-6'912	-5'034	-2'527	-2'245	-	-	-14'679	-16'773
46'981	32'640	9'105	6'240	-	-	132'488	130'808

2. Primes brutes émises

2.1 Primes brutes par branches d'assurance

	2023	%	2022	%
Assurances non-vie				
Accidents	183'503	16,7	168'692	16,1
Maladie	268'800	24,4	247'312	23,5
Véhicules à moteur	375'405	34,1	369'201	35,2
Choses	189'505	17,2	182'906	17,4
Responsabilité civile	71'496	6,5	70'708	6,7
Divers	11'613	1,1	11'499	1,1
Total Assurances non-vie	1'100'321	100,0	1'050'318	100,0
Assurances vie				
Primes uniques	40'389	16,1	39'798	15,4
Primes périodiques	134'103	53,6	139'906	54,1
Total des primes pour risque en propre compte	174'492	69,7	179'704	69,5
Primes pour le compte et aux risques de tiers	75'791	30,3	78'979	30,5
Total Assurances vie	250'283	100,0	258'683	100,0
Total des primes brutes émises	1'350'604		1'309'001	

2.2 Primes brutes par région géographique

	2023	%	2022	%
Suisse romande	743'431	55,0	726'054	55,5
Suisse alémanique	531'488	39,4	507'736	38,8
Suisse italienne	72'614	5,4	72'116	5,5
Ensemble de la Suisse	1'347'533	99,8	1'305'906	99,8
Liechtenstein	3'071	0,2	3'095	0,2
Total des primes brutes émises	1'350'604	100,0	1'309'001	100,0

3. Sinistres et prestations d'assurances payés

	2023			2022		
	Brut	Réassurances cédées	Net	Brut	Réassurances cédées	Net
Assurances non-vie	808'565	-22'242	786'332	769'069	-32'662	736'406
Assurances vie pour risque en propre compte	203'900	-772	203'127	194'524	-1'064	193'461
Assurances vie pour le compte et aux risques de tiers	21'023	-	21'023	25'185	-	25'185
Total des sinistres et prestations d'assurance payés	1'033'487	-23'015	1'010'473	988'778	-33'726	955'053

4. Frais de fonctionnement nets de réassurance

	2023	2022
Assurances non-vie		
Frais d'administration (brut)	133'298	123'722
Frais d'acquisition (brut)	145'485	140'485
Frais d'acquisition et d'administration des contrats d'assurance (brut)	278'783	264'207
Frais d'acquisition (part des réassureurs)	-5'209	-4'986
Part des réassureurs aux frais d'acquisition et d'administration des contrats d'assurance	-5'209	-4'986
Total des frais d'acquisition et d'administration des contrats d'assurance nets Assurances non-vie	273'574	259'221
Assurances vie		
Frais d'administration (brut)	23'614	22'243
Frais d'acquisition (brut)	19'183	21'574
Total des frais d'acquisition et d'administration des contrats d'assurance Assurances vie	42'797	43'817
Total des frais d'acquisition et d'administration des contrats d'assurance	316'372	303'038
Autres activités		
Frais d'administration	24'239	22'134
Total des frais d'administration Autres activités	24'239	22'134
Dont:		
- Charges de personnel	203'815	191'348
- Amortissements sur immobilisations	17'064	17'200
- Honoraires d'audit de l'organe de révision (HT)	735	748
Frais de personnel du Groupe		
Total des frais de personnel répartis dans les frais de fonctionnement, la charge de sinistres et les charges des placements	269'662	250'762

5. Produits des placements de capitaux

	2023			2022		
	Assurances non-vie	Assurances vie	Autres activités	Assurances non-vie	Assurances vie	Autres activités
Immeubles de rendement	33'441	27'770	776	33'623	31'231	676
Titres détenus à long terme	-	-	1'675	-	-	559
Titres à revenus fixes	24'006	27'183	-	21'418	26'063	-
Prêts	929	6'114	238	856	6'166	-
Hypothèques	3'051	5'897	-	3'747	6'253	-
Actions	7'472	4'731	104	6'474	2'915	92
Parts de fonds de placement	8'795	6'103	-	6'237	5'768	-
Private Equity	-	143	-	4	98	-
Total des produits des placements de capitaux	77'694	77'940	2'793	72'358	78'494	1'326

6. Gains et pertes sur placements de capitaux

	2023			2022		
	Assurances non-vie	Assurances vie	Autres activités	Assurances non-vie	Assurances vie	Autres activités
Gains et pertes de cours réalisés						
Immeubles de rendement	2'842	48'246	-	13'754	15'216	-
Titres à revenus fixes	-21'124	-4'731	-	-14'707	-9'485	-
Prêts	-512	-	-	-199	-	-
Hypothèques	-	-	-	-9	-19	-
Actions	995	-268	-	1'024	-330	-193
Parts de fonds de placement	39'256	4'164	-	12'253	30'925	-
Produits dérivés	-10'425	-6'224	-	-12'857	-6'772	-
Private Equity	23'179	2'286	-	28'539	2'404	-
Hedge Funds	106	115	-	-	-	-
Total des gains et pertes de cours réalisés	34'317	43'589	-	27'798	31'939	-193
Gains de cours non réalisés						
Immeubles de rendement	949	-	-	4'318	258	-
Titres détenus à long terme	-	-	400	-	-	-
Titres à revenus fixes	2'220	1'042	-	-	-	-
Prêts	28	-	1'481	-	-	-
Hypothèques	-	72	-	-	-	-
Actions	5'781	4'599	-	645	811	-
Parts de fonds de placement	643	3'700	-	42	68	-
Produits dérivés	7'388	5'450	-	12'824	8'197	-
Private Equity	119	213	-	1'129	1'207	-
Total des gains de cours non réalisés	17'127	15'076	1'881	18'958	10'541	-

	2023			2022		
	Assurances non-vie	Assurances vie	Autres activités	Assurances non-vie	Assurances vie	Autres activités
Pertes de cours non réalisées						
Immeubles de rendement	-3'480	-6'895	-1'689	-726	-1'078	-
Titres détenus à long terme	-	-	-1'750	-	-	-1'970
Titres à revenus fixes	-2'420	-2'125	-	-3'435	-2'399	-
Prêts	-179	-	-	-28	-	-1'481
Hypothèques	-	-33	-	-	-72	-
Actions	-4'660	-7'573	1	-4'258	-8'657	-
Parts de fonds de placement	-2'116	-1'376	-	-11'466	-10'428	-
Produits dérivés	-6'450	-4'014	-	-8'056	-5'012	-
Private Equity	-405	-1'068	-	-298	-483	-
Total des pertes de cours non réalisées	-19'710	-23'084	-3'438	-28'268	-28'130	-3'451
Gains de change réalisés et non réalisés						
Titres détenus à long terme	-	-	149	-	-	-
Titres à revenus fixes	1'162	276	-	5'167	2'411	-
Parts de fonds de placement	-	-	-	-	17	-
Produits dérivés	77'421	31'508	-	73'765	33'511	-
Private Equity	748	36	-	4'689	468	-
Hedge Fund	-	-	-	1'359	-	-
Total des gains de change réalisés et non réalisés	79'330	31'821	149	84'979	36'407	-
Pertes de change réalisées et non réalisées						
Titres détenus à long terme	-	-	-1'458	-	-	-790
Titres à revenus fixes	-44'847	-32'055	-	-16'190	-12'678	-
Prêts	-	-	-	-	-	-73
Parts de fonds de placement	-204	-260	-	-2	-	-
Produits dérivés	-39'368	-16'531	-	-85'316	-36'080	-
Private Equity	-10'631	-847	-	-998	-612	-
Hedge Fund	-8'063	-	-	-	-	-
Total des pertes de change réalisées et non réalisées	-103'112	-49'693	-1'458	-102'506	-49'369	-863
Total général des gains et pertes sur placements de capitaux	7'952	17'709	-2'866	961	1'388	-4'507

7. Résultat de placements de capitaux pour le compte et aux risques de tiers

	2023	2022
Produits	1'031	834
Gains et pertes de cours réalisés	3'851	4'686
Gains de cours non réalisés	19'791	1'197
Pertes de cours non réalisées	-5'377	-49'088
Gains réalisés et non réalisés de change	-	110
Pertes réalisées et non réalisées de change	-494	-
Total du résultat de placements de capitaux pour le compte et aux risques de tiers	18'803	-42'261

8. Autres produits et autres charges

Il s'agit principalement des produits et charges relatifs aux liquidités (y compris gains et pertes de change), ainsi que des produits et charges techniques d'intérêts reclassés depuis les frais d'acquisition et d'administration.

9. Produits de prestations de services

Les produits de prestations de services des autres activités résultent principalement des sociétés Vaudoise Investment Solutions SA et Berninvest AG (gestion de fonds immobiliers pour des tiers), de la société Pittet Associés SA (conseil actuariel, juridique et en investissement aux institutions de prévoyance et aux compagnies d'assurance), des sociétés FimPlus SA et FimPlus Management SA (gestion et conseil immobiliers) ainsi que de Vaudoise Services SA (services additionnels aux activités d'assurance) et neocredit.ch AG (plateforme de crowdlending pour PME).

10. Impôts sur les bénéfices

	2023	2022
Impôts courants ¹⁾	11'178	15'661
Impôts différés ²⁾	3'501	1'112
Total du résultat de placements de capitaux pour le compte et aux risques de tiers	14'679	16'773

1) Il s'agit de la somme des impôts payés et/ou provisionnés sur le bénéfice des sociétés incluses dans le périmètre de consolidation.
Le taux d'impôt moyen pondéré calculé sur la base des résultats ordinaires pour l'ensemble des sociétés du Groupe se situe à 6,4% en 2023, respectivement 9,3% en 2022.

2) Voir commentaires de la note 20.

11. Bénéfice annuel par action

Le capital-actions de Vaudoise Assurances Holding SA de CHF 75 millions est formé de 10 millions d'actions nominatives A d'une valeur nominale de CHF 5.- et de 1 million d'actions nominatives B d'une valeur nominale de CHF 25.-.

	Nombre d'actions	Actions propres pondérées sur l'année ¹⁾	Nombre d'actions en circulation	Capital-actions en circulation	Pourcentage de répartition du bénéfice	Bénéfice net (en milliers de CHF) ²⁾	Bénéfice par action en circulation
2022							
Actions nominatives A	10'000'000	-	10'000'000	50'000'000	68,5%	89'648	8,96
Actions nominatives B	1'000'000	80'038	919'962	22'999'050	31,5%	41'236	44,82
				72'999'050	100,0%	130'885	
2023							
Actions nominatives A	10'000'000	-	10'000'000	50'000'000	69,1%	91'524	9,15
Actions nominatives B	1'000'000	104'850	895'150	22'378'750	30,9%	40'964	45,76
				72'378'750	100,0%	132'488	

1) Selon note 25 de l'annexe

2) Bénéfice net attribuable aux actionnaires de Vaudoise Assurances Holding SA

Étant donné qu'il n'existe aucun effet potentiel de dilution sur le résultat, il a été renoncé à présenter un bénéfice par action dilué.

12. Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel de CHF 675'000.- des autres activités se décompose de la manière suivante: le montant de CHF 375'000.- est en lien avec la reprise de l'activité d'expertise en caisse de pension de Swiss Life Pension Services (SLPS) par la société Pittet Associés SA, intervenue au 1^{er} janvier 2023. Le solde de CHF 300'000.- est en lien avec un abandon de créance d'un ancien actionnaire de la société neocredit.ch AG.

VII. Notes relatives au bilan

13. Placements de capitaux

13.1 Évaluation des placements de capitaux

31.12.2023	Valeur d'acquisition	Valeur de marché	Valeur au bilan			Total
	Total	Total	Assurances non-vie	Assurances vie	Autres activités	
Placements de capitaux						
Immeubles de rendement	1'270'747	1'629'927	848'910	748'092	32'925	1'629'927
Participations dans des sociétés associées	47'241	*	-	-	24'120	24'120
Titres détenus à long terme	47'868	*	-	-	33'171	33'171
Titres à revenus fixes	3'204'990	2'854'987	966'613	2'094'270	-	3'060'883
Prêts	414'749	414'245	75'246	338'999	-	414'245
Hypothèques	641'922	641'889	234'465	407'424	-	641'889
Actions	389'767	417'620	276'429	138'957	2'234	417'620
Parts de fonds de placement	925'250	1'005'927	601'049	404'059	819	1'005'927
Produits dérivés	13'583	39'071	25'716	13'355	-	39'071
Private Equity	134'545	200'672	181'220	19'002	450	200'672
Hedge Fund	90'706	115'205	115'205	-	-	115'205
	7'181'367	*	3'324'853	4'164'157	93'720	7'582'730
Placements de capitaux pour le compte et aux risques de tiers						
Liquidités	35'954	35'954		35'954		35'954
Titres à revenus fixes	50'139	47'492		47'492		47'492
Parts de fonds de placement	314'202	313'875		313'875		313'875
Produits dérivés	1'476	1'539		1'539		1'539
	401'772	398'860	-	398'860	-	398'860

* Certains titres n'ayant pas de cotation, nous renonçons à présenter un montant de valeur de marché sur l'ensemble de la position.

Parmi les participations des sociétés associées, les titres ayant une cotation représentent 10'390 milliers de CHF au bilan selon mise en équivalence de la quote-part des fonds propres (avec une valeur de marché de 35'145 milliers de CHF selon cours boursier).

Parmi les titres détenus à long terme, les titres ayant une cotation représentent 6'875 milliers de CHF au bilan (valeur de marché).

31.12.2022	Valeur d'acquisition	Valeur de marché	Valeur au bilan			Total
	Total	Total	Assurances non-vie	Assurances vie	Autres activités	
Placements de capitaux						
Immeubles de rendement	1'198'614	1'619'022	822'135	779'979	16'908	1'619'022
Participations dans des sociétés associées	43'300	*	-	-	21'892	21'892
Titres détenus à long terme	46'285	*	-	-	33'097	33'097
Titres à revenus fixes	3'364'277	2'786'149	1'127'072	2'151'366	-	3'278'437
Prêts	421'362	419'380	77'541	341'839	-	419'380
Hypothèques	640'704	640'632	247'437	393'194	-	640'632
Actions	329'117	344'583	224'741	117'577	2'265	344'583
Parts de fonds de placement	809'054	851'697	487'849	363'054	794	851'697
Produits dérivés	19'392	35'957	24'445	11'512	-	35'957
Private Equity	138'146	218'552	210'624	7'478	450	218'552
Hedge Fund	90'706	118'794	118'794	-	-	118'794
	7'100'956	*	3'340'638	4'165'999	75'406	7'582'044
Placements de capitaux pour le compte et aux risques de tiers						
Liquidités	34'384	34'384		34'384		34'384
Titres à revenus fixes	57'995	57'566		57'566		57'566
Parts de fonds de placement	251'997	236'496		236'496		236'496
Produits dérivés	1'435	617		617		617
	345'810	329'063	-	329'063	-	329'063

* Certains titres n'ayant pas de cotation, nous renonçons à présenter un montant de valeur de marché sur l'ensemble de la position.

Parmi les participations des sociétés associées, les titres ayant une cotation représentent 9'216 milliers de CHF au bilan selon mise en équivalence de la quote-part des fonds propres (avec une valeur de marché de 36'047 milliers de CHF selon cours boursier).

Parmi les titres détenus à long terme, les titres ayant une cotation représentent 5'575 milliers de CHF au bilan (valeur de marché).

13.2 Évolution des placements de capitaux

	31.12.2022	%	Quote-part sociétés associées 2023
Immeubles de rendement	1'619'022	21,4	-
Participations dans des sociétés associées	21'892	0,3	3'845
Titres détenus à long terme	33'097	0,4	-
Titres à revenus fixes	3'278'437	43,2	-
Prêts	419'380	5,5	-
Hypothèques	640'632	8,4	-
Actions	344'583	4,5	-
Parts de fonds de placement	851'697	11,2	-
Produits dérivés	35'957	0,5	-
Private Equity	218'552	2,9	-
Hedge Fund	118'794	1,6	-
Total des placements de capitaux	7'582'044	100,00	3'845
Placements pour le compte et aux risques de tiers	329'063		

13.3 Placements de capitaux par monnaies au 31 décembre 2023 (convertis en milliers de CHF)

	CHF	USD	EUR
Immeubles de rendement	1'629'927	-	-
Participations dans des sociétés associées	24'120	-	-
Titres détenus à long terme	11'891	-	21'280
Titres à revenus fixes	2'199'351	455'514	352'045
Prêts	414'245	-	-
Hypothèques	641'889	-	-
Actions	417'620	-	-
Parts de fonds de placement	999'801	1'229	4'865
Produits dérivés	37'189	1'882	-
Private Equity	10'461	184'893	2'487
Hedge Fund	-	115'205	-
Total des placements de capitaux	6'386'493	758'722	380'676
Placements pour le compte et aux risques de tiers	393'699	5'162	

Mouvements en 2023				Corrections de valeur par			
Entrées	Sorties	Gains et pertes réalisés	Différences de change	Profits et pertes	Réserves de bénéfice / réévaluation	31.12.2023	%
151'621	-128'687	51'088	-	-11'116	-52'001	1'629'927	21,5
3'941	-	-	-	-3'510	-2'048	24'120	0,3
2'874	-1'441	-	-1'310	-1'350	1'300	33'171	0,4
392'494	-502'242	-25'855	-75'464	-6'488	-	3'060'883	40,4
1'649	-7'603	-512	-	1'330	-	414'245	5,5
59'409	-58'190	-	-	39	-	641'889	8,5
100'564	-40'649	728	-	-1'852	14'246	417'620	5,5
333'894	-261'113	43'421	-464	851	37'641	1'005'927	13,3
73'421	-109'063	-16'650	53'031	2'374	-	39'071	0,5
30'660	-50'421	25'465	-10'695	-1'141	-11'749	200'672	2,6
-	-221	221	-8'063	-	4'474	115'205	1,5
1'150'527	-1'159'630	77'907	-42'964	-20'862	-8'137	7'582'730	100,00
68'571	-16'546	3'851	-494	14'415		398'860	

SEK	CAD	AUD	GBP	DKK	Divers	Total	%
-	-	-	-	-	-	1'629'927	21,5
-	-	-	-	-	-	24'120	0,3
-	-	-	-	-	-	33'171	0,4
2'427	15'092	4'046	25'604	3'314	3'490	3'060'883	40,4
-	-	-	-	-	-	414'245	5,5
-	-	-	-	-	-	641'889	8,5
-	-	-	-	-	-	417'620	5,5
-	-	-	-	-	33	1'005'927	13,3
-	-	-	-	-	-	39'071	0,5
-	-	-	-	2'832	-	200'672	2,6
-	-	-	-	-	-	115'205	1,5
2'427	15'092	4'046	25'604	6'146	3'523	7'582'730	100,0
						398'860	

14. Institutions de prévoyance

Actifs provenant de la réserve de cotisations de l'employeur

	Valeur nominale	Bilan 31.12.2023	Constitution 2022	Bilan 31.12.2022	Mouvement inclus dans les frais de personnel en 2023
Caisse de pension Vaudoise Assurances	96'567	96'567		96'567	
Total	96'567	96'567	-	96'567	-

Avantages/engagements économiques et charges de prévoyance

	Excédent de couverture ou découvert (-)	Part économique de l'employeur	Variation avec incidence sur le résultat	Cotisations ajustées à la période	Charges de prévoyance incluses dans les frais de personnel	
	31.12.2023	31.12.2022			2023	2022
Institution de prévoyance avec excédent de couverture	59'600 *	-	-	23'961	23'961	22'801
Institutions de prévoyance sans excédent de couverture/découvert	-	-	-	890	890	659
Plans de prévoyance sans actifs propres	-	-	-	2'015	2'015	2'035
Total	-	-	-	26'866	26'866	25'495

* Sur la base des comptes de l'institution établis au 31.12.2022 selon la norme Swiss GAAP RPC 26, les comptes provisoires au 31.12.2023 laissent toujours apparaître un excédent de couverture.

Au 1^{er} janvier 2023, l'institution devient autonome pour la couverture des risques de placement et de longévité.

15. Immobilisations corporelles et incorporelles

Corporelles: équipements d'exploitation tels que mobilier, machines et installations informatiques

	Valeur brute	Amortissements	Valeur nette
État au 1^{er} janvier 2022	91'518	-71'150	20'368
Achats	6'227	-	6'227
Modification du périmètre de consolidation	3	-	3
Sorties	-204	191	-13
Amortissements ordinaires	-	-5'806	-5'806
État au 31 décembre 2022	97'545	-76'765	20'779
Achats	7'331	-	7'331
Sorties	-201	187	-14
Amortissements ordinaires	-	-6'553	-6'553
État au 31 décembre 2023	104'675	-83'132	21'543

Corporelles: bâtiments d'exploitation

	Valeur brute	Amortissements	Valeur nette
État au 1^{er} janvier 2022	85'196	-16'497	68'699
Achats	106	-	106
Modification du périmètre de consolidation	-	-21	-21
Amortissements ordinaires	-	-864	-864
État au 31 décembre 2022	85'302	-17'382	67'920
Reclassifications	3'024	-	3'024
Amortissements ordinaires	-	-906	-906
État au 31 décembre 2023	88'327	-18'289	70'038

Corporelles: immobilisations en cours de construction

	Valeur brute	Amortissements	Valeur nette
État au 1^{er} janvier 2022	782	-	782
Achats	1'569	-	1'569
État au 31 décembre 2022	2'352	-	2'352
Achats	987	-	987
État au 31 décembre 2023	3'339	-	3'339
Total immobilisations corporelles au 31 décembre 2023	196'340	-101'420	94'920

Incorporelles: logiciels et licences informatiques

	Valeur brute	Amortissements	Valeur nette
État au 1^{er} janvier 2022	93'870	-69'390	24'481
Achats	12'739	-	12'739
Modification du périmètre de consolidation	105	-	105
Amortissements ordinaires	-	-9'054	-9'054
Dépréciations d'actifs ¹⁾	-	-1'476	-1'476
État au 31 décembre 2022	106'715	-79'920	26'796
Achats	13'098	-	13'098
Amortissements ordinaires	-	-9'604	-9'604
État au 31 décembre 2023	119'813	-89'524	30'290

Incorporelles: immobilisation en cours de développement

	Valeur brute	Amortissements	Valeur nette
État au 1^{er} janvier 2022	-	-	-
État au 31 décembre 2022	-	-	-
Achats	18'160	-	18'160
État au 31 décembre 2023	18'160	-	18'160
Total immobilisations incorporelles au 31 décembre 2023	137'973	-89'524	48'450

Les amortissements ordinaires sont calculés linéairement en fonction de la durée de vie moyenne des équipements, laquelle se situe entre trois et vingt ans. Les valeurs brutes sont cumulées depuis le 1^{er} janvier 2000. D'éventuelles différences d'évaluations par rapport aux valeurs inscrites dans les bilans des sociétés consolidées influencent le résultat.

1) Les dépréciations d'actifs représentent des amortissements extraordinaires d'investissements dans des projets de transformation digitale abandonnés.

Goodwill d'acquisition théorique des actifs immobilisés

	Valeur brute	Amortissements	Valeur nette
État au 1^{er} janvier 2022	83'211	-45'751	37'459
Achats	1'098	-	1'098
Amortissements ordinaires	-	-12'084	-12'084
État au 31 décembre 2022	84'309	-57'835	26'473
Achats	1'714	-	1'714
Amortissements ordinaires	-	-7'726	-7'726
État au 31 décembre 2023	86'023	-65'562	20'461

Le goodwill issu d'acquisitions est directement passé en déduction des fonds propres du Groupe au moment de l'acquisition. L'activation théorique du goodwill et son amortissement sur cinq ans auraient généré les effets suivants sur les comptes consolidés.

Effet sur le compte de profits et pertes

	2023	2022
Bénéfice de l'exercice	132'488	130'808
Amortissement du goodwill	-7'726	-12'084
Bénéfice de l'exercice théorique, y compris l'amortissement du goodwill	124'762	118'724

Effet sur le bilan

	31.12.2023	31.12.2022
Fonds propres consolidés selon bilan	2'339'508	2'275'921
Activation théorique de la valeur comptable nette du goodwill	20'461	26'473
Fonds propres théoriques, y compris valeur comptable nette du goodwill	2'359'969	2'302'394

16. Créances

	31.12.2023	31.12.2022
Créances résultant de l'activité d'assurance		
Dépôts pour réassurances acceptées	27'488	28'919
Avoirs auprès de preneurs d'assurances	9'456	9'527
Avoirs auprès d'agents et d'autres intermédiaires	1'808	990
Avoirs auprès des réassureurs	6'192	12'107
Avoirs auprès des compagnies d'assurances	10'143	5'002
	55'087	56'544
Créances sur des participations non consolidées et d'autres entreprises liées	2'414	17'235
Créances diverses		
Annuités hypothécaires	2'315	3'055
Impôts anticipés	32'288	17'825
Décompte d'impôts en notre faveur	19'314	15'794
Gérants d'immeubles	4'216	4'398
Avances sur achats d'immeubles	-	7'066
Autres	3'345	3'814
	61'478	51'951
Total des créances	118'979	125'731

17. Liquidités

	31.12.2023	31.12.2022
Avoirs en caisse	7	10
Avoirs en comptes bancaires	139'299	172'028
Dépôts à terme et placements liquides similaires	147'750	140'000
Total	287'056	312'038

18. Comptes de régularisation

Les comptes de régularisation figurant à l'actif se composent de prorata d'intérêts et de commissions ou prestations payées d'avance.

Les comptes de régularisation au passif sont essentiellement composés de frais d'administration et d'acquisition à payer tels que les rémunérations variables ou divers fournisseurs, de provisions vacances et de loyers encaissés d'avance.

19. Provisions techniques d'assurances

Au bilan	31.12.2023			31.12.2022		
	Brutes	Réassurances cédées	Nettes	Brutes	Réassurances cédées	Nettes
Provisions des techniques Assurances non-vie						
Provisions pour report de primes	71'141	3'591	67'550	69'221	3'369	65'851
Provisions mathématiques	293'037	-	293'037	287'724	-	287'724
Provisions pour sinistres	1'150'005	64'327	1'085'678	1'162'382	67'238	1'095'144
Provisions pour participations futures aux excédents	52'289	-	52'289	51'395	-	51'395
Autres provisions techniques	412'375	-	412'375	444'325	-	444'325
Total des provisions techniques non-vie	1'978'847	67'918	1'910'929	2'015'046	70'607	1'944'439
Provisions des techniques Assurances vie						
Provisions pour report de primes	35'926	808	35'117	37'492	739	36'752
Provisions mathématiques	2'509'614	3'055	2'506'559	2'533'802	3'257	2'530'545
Provisions pour sinistres	2'402	200	2'202	3'451	576	2'875
Provisions pour participations aux excédents créditées aux assurés	68'898	-	68'898	74'284	-	74'284
Provisions pour participations futures aux excédents	10'945	-	10'945	15'103	-	15'103
Autres provisions techniques	529'000	1'227	527'773	550'000	1'240	548'760
Total Provisions techniques vie	3'156'785	5'290	3'151'495	3'214'132	5'812	3'208'319
Total des provisions techniques d'assurances	5'135'632	73'208	5'062'424	5'229'178	76'420	5'152'758

Au compte de profits et pertes				
	Assurances non-vie 2023	Assurances non-vie 2022	Assurances vie 2023	Assurances vie 2022
Variation du report de primes (brut)	-2'025	-3'746	1'566	1'719
Variation des provisions techniques (brut)				
Provisions mathématiques	-1'156	-114	24'188	12'376
Provisions pour sinistres	12'377	80'923	1'050	-1'915
Provisions pour participations futures aux excédents	-894	-1'312	4'157	-632
Autres provisions techniques	31'949	-5'802	21'000	33'950
Total Variation des provisions techniques (brut)	42'276	73'694	50'395	43'779

À la suite du reclassement du fonds de renchérissement LAA des autres provisions techniques vers les provisions mathématiques, l'année 2022 a également été adaptée. L'impact au bilan est de 45'633.- milliers de CHF tandis que celui au compte de profits et pertes est de 970,6 milliers de CHF.

Les provisions de sécurité et de fluctuations sont présentées dans les autres provisions techniques.

En Assurances non-vie, elles sont passées de CHF 441,7 millions au 31.12.2022 à CHF 409,5 millions au 31.12.2023. Cette variation s'explique par l'utilisation de CHF 32,2 millions de la provision Risques catastrophes en 2023.

Durant l'exercice précédent, elles étaient passées de CHF 436,3 millions à CHF 441,7 millions au 31.12.2022 en raison d'une dotation de CHF 5,6 millions à la provision de fluctuation.

En Assurances vie, ces provisions sont passées de CHF 544,7 millions au 31.12.2022 à CHF 523,3 millions au 31.12.2023. Cette variation s'explique par la dissolution de CHF 17 millions du renforcement pour taux d'intérêt et de la baisse de CHF 4,5 millions des autres renforcements. La provision pour fluctuation n'a pas varié.

Durant l'exercice précédent, elles étaient passées de CHF 557,8 millions à CHF 544,7 millions en raison de la dissolution de CHF 30 millions du renforcement pour taux d'intérêt, d'une baisse de CHF 2,6 millions des autres renforcements ainsi que par la dissolution de CHF 0,5 million de la provision pour fluctuation.

	Assurances non-vie			Assurances vie			
	Provisions mathématiques	Provisions pour sinistres	Provisions pour participations futures aux excédents	Provisions mathématiques	Provisions pour sinistres	Provisions pour participations aux excédents aux assurés	Provisions pour participations futures aux excédents
État au 1^{er} janvier 2022	283'727	1'243'305	50'083	2'546'178	1'536	79'970	14'472
Variation au comptes de profits et pertes	114	-80'923	1'312	-12'376	1'915	-	631
Constitution	5'226	-	-	-	-	3'369	-
Intérêts	-	-	-	-	-	88	-
Utilisation	-1'344	-	-	-	-	-9'167	-
Différences de change	-	-	-	-	-	24	-
État au 1^{er} janvier 2023	287'724	1'162'382	51'395	2'533'802	3'451	74'284	15'103
Variation au comptes de profits et pertes	1'156	-12'377	894	-24'188	-1'050	-	-4'157
Constitution	5'782	-	-	-	-	4'157	-
Intérêts	-	-	-	-	-	80	-
Utilisation	-1'625	-	-	-	-	-9'641	-
Différences de change	-	-	-	-	-	18	-
Solde au 31 décembre 2023	293'037	1'150'005	52'289	2'509'614	2'401	68'898	10'945

Certains mouvements de provisions techniques ne trouvant pas leur source dans le compte de résultat directement à la ligne de Variation des provisions techniques (brut), nous détaillons ces éléments dans le tableau ci-dessus.

Analyse du traitement des prestations d'assurances non-vie

Année de survenance des sinistres	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	Total
À la fin de l'année de survenance	266'650	296'266	298'627	306'495	314'104	339'341	322'979	391'250	388'305	416'781	
1 an après	402'762	446'697	457'042	465'657	480'961	512'266	485'177	595'422	606'248		
2 ans après	424'783	473'640	480'590	491'184	509'350	538'903	513'347	624'501			
3 ans après	431'566	478'403	485'276	496'730	516'716	545'917	519'298				
4 ans après	433'185	479'990	488'589	499'530	521'662	549'081					
5 ans après	434'672	480'274	490'121	502'055	523'758						
6 ans après	435'728	481'450	491'769	504'663							
7 ans après	437'265	483'426	493'675								
8 ans après	439'763	484'171									
9 ans après	440'636										
Charge de sinistres totale estimée	472'962	516'807	527'010	536'183	569'073	598'810	570'956	689'045	702'566	768'550	5'951'961
Indemnités de sinistre déjà versées	-440'636	-484'171	-493'675	-504'663	-523'758	-549'081	-519'298	-624'501	-606'248	-416'781	-5'162'811
Provisions pour prestations d'assurance des dix dernières années	32'327	32'637	33'334	31'520	45'315	49'728	51'658	64'544	96'317	351'769	789'150
Provisions pour prestations d'assurance avant 2014											325'187
Provisions affaires indirectes											44'220
Provisions pour prestations d'assurance (brut)											1'158'557
Part de réassurance											-47'678
Provisions pour prestations d'assurance (net)											1'110'879

Le résultat de liquidation des provisions pour sinistres se montent à CHF 55,7 millions (CHF 62,1 millions l'exercice précédent).

20. Provisions (financières) non techniques

	Provisions pour impôts différés*	Provisions pour coûts de restructuration**	Provisions pour litiges	Total
Valeur comptable au 1^{er} janvier 2022	191'741	984	1'175	193'900
Utilisation	-41'820	-318	-	-42'138
Dissolution	-	-666	-	-666
Constitution	-	-	790	790
Valeur comptable au 31 décembre 2022	149'922	-	1'965	151'887
Utilisation	2'820	-	-1'965	855
Valeur comptable au 31 décembre 2023	152'742	-	-	152'742

* Les impôts différés résultant des réévaluations opérées dans les comptes consolidés sont calculés selon des taux moyens entre 14,0% et 15,0% en 2023 en fonction des sociétés opérationnelles (identique en 2022).

Aucune comptabilisation d'actifs d'impôts différés sur pertes fiscales reportées n'a été effectué au motif qu'il est peu probable, au regard de notre évaluation actuelle, que des bénéfices futurs soient générés par les entités concernées. Les pertes fiscales reportées pour le Groupe représentent CHF 11,3 millions au 31 décembre 2023 (6,3 millions en 2022). En application des taux d'impôts en vigueur pour les entités concernées, les prétentions d'actifs découlant des différés s'élèveraient donc à CHF 2,0 millions au 31 décembre 2023 (1,2 million en 2022).

** La dotation à cette provision a été décidée durant l'année 2015. Son objectif est de couvrir des coûts provenant d'adaptations structurelles en lien avec un projet d'optimisation de processus. À fin 2022, l'objectif étant atteint, le solde de cette provision a été entièrement dissous.

21. Fonds pour participations futures aux excédents

	Assurances non-vie
Valeur comptable au 1^{er} janvier 2022	31'142
Dotations	34'000
Utilisations	-32'125
Valeur comptable au 31 décembre 2022	33'017
Dotations	38'000
Utilisations	-38'126
Valeur comptable au 31 décembre 2023	32'891

22. Engagements financiers

	31.12.2023	31.12.2022
Emprunt obligataire émis	120'000	120'000
Emprunt envers la Mutuelle Vaudoise, 0,30%, échéance 13 juin 2023	-	12'000
Emprunt envers la Mutuelle Vaudoise, 1,97%, échéance 13 juin 2026	12'000	-
Emprunt envers la Mutuelle Vaudoise, 0,00%, échéance 15 août 2026	15'000	15'000
Emprunt envers la Mutuelle Vaudoise, 2,05%, échéance 30 juin 2027	10'000	10'000
Emprunts hypothécaires	5'299	2'656
Autres emprunts	200	500
Dérivés négatifs	31'726	32'559
Total des engagements financiers	194'224	192'715

Informations sur l'emprunt obligataire émis

Année d'émission	Numéro de valeur / ISIN	Taux d'intérêt	Devise	Échéance	Valeur nominale (CHF)
2022	123 210 705 / CH1232107057	2,00%	CHF	08.12.2027	120'000'000

23. Autres engagements

	31.12.2023	31.12.2022
Engagements résultant de l'activité d'assurance		
Dépôts pour réassurances cédées	12'466	13'091
Engagements envers des preneurs d'assurance	406'710	387'310
Engagements envers des agents ou d'autres ayants droit	18'790	19'121
Engagements auprès des réassureurs	760	1'623
Engagements auprès des compagnies d'assurances	7'603	2'714
	446'329	423'858
Envers des participations non consolidées et d'autres entreprises liées	114	58
Engagements divers		
Charges sociales	1'186	5'632
Taxes diverses	3'119	3'324
Impôts courants	15'254	17'196
Fournisseurs	11'402	13'843
Gérant d'immeubles	84	-
Autres	1'438	144
	32'483	40'138
Total des autres engagements	478'927	464'054

24. Réserve de réévaluation

	Immeubles de rendement	Participations dans des sociétés associées	Titres détenus à long terme
Réserve de réévaluation au 1^{er} janvier 2022	422'118	1'282	1'331
Variation valeur	16'667	-632	-1'250
Dissolution à la suite des réalisations	-27'562	-	-
Impôts différés	1'603	95	188
Réserve de réévaluation au 31 décembre 2022	412'825	745	269
Variation valeur	-10'214	37	1'300
Dissolution à la suite des réalisations	-37'197	-	-
Impôts différés	7'096	-6	-195
Réserve de réévaluation au 31 décembre 2023	372'510	776	1'374

Aucune déduction de réserve de réévaluation n'est effectuée lors de la constitution de provisions pour participations futures aux excédents (les dispositions contractuelles des contrats d'assurance vie ne le prévoient pas).

25. Propres parts au capital de l'entité

	Quantité	milliers de CHF
État au 1^{er} janvier 2022	76'725	15'760
Transfert de Vaudoise Générale à Vaudoise Assurances Holding	-	-
Achat	28'125	11'323
État au 31 décembre 2022	104'850	27'083
Aucun mouvement en 2023	-	-
État au 31 décembre 2023	104'850	27'083

Au 31 décembre 2023, Vaudoise Assurances Holding SA, détient 104'850 de ses propres actions nominatives B (identique au 31 décembre 2022). En 2022, Vaudoise Assurances Holding SA avait racheté 28'125 de ses propres actions au prix de CHF 11'323'210.- selon un programme de rachat.

Les coûts d'acquisition s'élevaient au total à CHF 27'083'325.- et sont mentionnés séparément dans le tableau des capitaux propres consolidés, conformément aux dispositions légales.

Calcul des actions propres au prorata de l'année 2022

Date	Actions propres	Nombre de jours	Actions propres pondérées
1 ^{er} janvier 2022	76'725	322	67'686
18 novembre 2022	104'850	43	12'352
31 décembre 2022		365	80'038

Il n'existe pas d'engagement de remboursement ou d'autres engagements éventuels avec des propres actions. Mutuelle Vaudoise, Société Coopérative, Lausanne, détient 10'000'000 actions nominatives A de CHF 5.- nominal et 26'780 actions nominatives B de CHF 25.- nominal. Au 31 décembre 2022, la Caisse de pension de la Vaudoise Assurances, Lausanne, détenait 15'000 actions nominatives B de CHF 25.- nominal. Elles ont toutes été vendues durant l'année 2023. Ces propres actions détenues par des entités proches de l'entreprise ne sont pas portées au bilan dans les présents comptes annuels.

Actions	Parts de fonds de placement	Private Equity	Hedge Funds	Total
73'400	240'413	81'286	22'049	841'878
-51'043	-158'012	33'330	3'626	-157'313
-2'139	-59'834	-28'235	-	-117'770
7'962	32'663	401	-544	42'367
28'179	55'231	86'783	25'131	609'163
14'246	64'132	-4'960	4'474	69'015
-	-26'491	-6'789	-	-70'478
-2'142	-5'642	1'430	-671	-129
40'284	87'229	76'464	28'934	607'571

VIII. Autres informations

Engagements conditionnels

	31.12.2023	31.12.2022
Engagements Private Equity	29'816	51'257
Prêts hypothécaires non libérés	14'394	24'289
Reconnaissances de dettes	40'000	41'631
Achats conditionnels d'immeubles	-	57'625
Contrats d'entreprise totale pour une construction immobilière	24'517	33'170

	Exigibles à moins d'un an	Exigibles à 1-5 ans	Exigibles à plus de 5 ans	Total
Leasing au 31.12.2023	28	240	-	268
Leasing au 31.12.2022	12	-	-	12

Instruments financiers dérivés ouverts à la fin de l'exercice

Devises	Type d'opérations	Valeurs nettes de remplacement en milliers de CHF			
		Actif 31.12.2023	Passif 31.12.2023	Actif 31.12.2022	Passif 31.12.2022
Ventes à terme – EUR	Couverture	4'683	-	-	-4'835
Ventes à terme – USD	Couverture	26'541	-447	26'282	-773
Ventes à terme – AUD	Couverture	90	-	109	-
Ventes à terme – CAD	Couverture	218	-	143	-
Ventes à terme – DKK	Couverture	187	-	-	-33
Ventes à terme – GBP	Couverture	946	-	1'947	-
Ventes à terme – JPY	Couverture	1'725	-	674	-
Ventes à terme – SEK	Couverture	47	-	206	-

Futures

	Volume des contrats		Valeurs de remplacement en milliers de CHF		Valeur portée au bilan	
	31.12.2023	31.12.2022	31.12.2023	31.12.2022	31.12.2023	31.12.2022
Futures SMI	332	320	-2	-13	-	-

Valeurs admises en représentation de la fortune liée pour garantir les engagements vis-à-vis des assurés

	31.12.2023	31.12.2022
Assurances non-vie	3'281'331	3'326'039
Assurances vie	4'441'159	4'449'857

Informations sur les rémunérations, prêts et autres crédits octroyés directement ou indirectement aux membres du Conseil d'administration, de la Direction et du Comité d'investissement ainsi qu'à leurs proches

Ces renseignements figurent dans le rapport sur les rémunérations de Vaudoise Assurances Holding SA en pages 166 à 174.

La Direction bénéficie d'une partie de la rémunération variable qui est basée sur l'évolution du cours de l'action Vaudoise Assurances Holding SA. Vingt pour cent du montant cible défini dans le LTI (Long Term Incentive Plan) est transformé en droits futurs suivant l'évolution de l'action. Le montant est toutefois versé en francs et non par une distribution de titres.

La charge comptabilisée pour l'exercice 2023 est de CHF 1'090'340.-. La charge comptabilisée en 2022 était de CHF 890'640.-.

Événements postérieurs à la date de clôture des comptes

Aucun événement significatif n'est intervenu entre la date du bilan et celle de l'approbation des comptes consolidés par le Conseil d'administration, soit le 21 mars 2024.





Ernst & Young SA
Avenue de la Gare 39a
Case postale
CH-1002 Lausanne

Téléphone : +41 58 286 51 11
www.ey.com/fr_ch

A l'Assemblée générale de
VAUDOISE ASSURANCES HOLDING SA, Lausanne

Lausanne, le 21 mars 2024

Rapport de l'organe de révision

Rapport sur l'audit des comptes consolidés



Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de VAUDOISE ASSURANCES HOLDING SA et de ses filiales (le groupe), comprenant le bilan consolidé au 31 décembre 2023, le compte de profits et pertes, les capitaux propres consolidés et le tableau de financement pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'annexe aux comptes consolidés, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

Selon notre appréciation, les comptes consolidés (pages 88 à 127) donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière consolidés du groupe au 31 décembre 2023 ainsi que de ses résultats et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date conformément aux Swiss GAAP RPC et sont conformes à la loi suisse.



Fondement de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes suisses d'audit des états financiers (NA-CH). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions et de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes consolidés » de notre rapport. Nous sommes indépendants du groupe, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.



Éléments clés de l'audit

Les éléments clés de l'audit sont les éléments qui, selon notre jugement professionnel, sont les plus importants lors de notre audit des comptes consolidés de la période sous revue. Ces éléments ont été traités dans le contexte de notre audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et lors de la formation de notre opinion d'audit sur ceux-ci. Nous n'exprimons pas d'opinion d'audit distincte sur ces éléments. Nous décrivons ci-dessous, pour chaque élément clé, les réponses que nous avons apportées lors de l'audit.

Nous avons respecté les responsabilités décrites dans la section « Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport, y compris les responsabilités liées aux éléments clés. Notre audit comprend la mise en œuvre de procédures définies en fonction de notre évaluation du risque d'anomalies significatives dans les comptes consolidés. Les résultats de nos procédures d'audit, y compris les procédures réalisées afin de répondre aux éléments décrits ci-dessous, constituent la base pour fonder notre opinion d'audit sur les comptes consolidés.

Évaluation des provisions mathématiques d'assurance vie

Risque	<p>Les provisions mathématiques d'assurance vie sont composées :</p> <ul style="list-style-type: none">▶ Des réserves mathématiques tarifaires, qui sont calculées individuellement selon les bases techniques d'origine du contrat (bases biométriques, taux d'intérêt techniques, paramètres de frais).▶ Des réserves mathématiques forfaitaires qui incluent notamment des renforcements pour garantie de taux, des renforcements pour invalidité future, des renforcements pour frais, des provisions pour les cas d'invalidité et de décès non encore annoncés (IBNR) et des provisions de fluctuation visant à atténuer les fluctuations du résultat sur les risques concernés. <p>Conformément à la circulaire 2008/43 de la FINMA « Provisions – assurance sur la vie », les provisions mathématiques d'assurance vie doivent respecter la Directive de l'Association Suisse des Actuaires relative à la détermination des provisions techniques requises dans l'assurance sur la vie. Une faible variation de certaines hypothèses incluses dans les bases techniques utilisées peut avoir un impact significatif sur le niveau de provisionnement. De plus, la détermination de ces paramètres requiert un niveau de jugement de la part de la Direction. Pour ces raisons, nous avons considéré l'évaluation des provisions mathématiques d'assurance vie comme un élément clé de notre audit.</p> <p>Les informations concernant les provisions mathématiques d'assurance vie se trouvent aux chiffres V et VII – 19 de l'annexe aux comptes consolidés.</p>
Nos procédures d'audit	<p>Nous avons déployé l'approche d'audit suivante :</p> <ul style="list-style-type: none">▶ Nous avons impliqué nos experts actuariels, membres de l'Association Suisse des Actuaires (ASA).▶ Nous avons examiné la conformité de la méthodologie appliquée par le Groupe avec le plan d'exploitation approuvé par la FINMA.▶ Nous avons apprécié le dispositif de contrôle et testé l'efficacité des contrôles que nous avons jugés clés pour notre audit.▶ Nous avons testé la fiabilité des données servant de base aux estimations.▶ Nous avons revu les procédures d'évaluation des provisions techniques d'assurance vie.▶ Nous avons testé les réserves mathématiques de certaines polices et les modèles de calcul utilisés.▶ Nous avons apprécié les hypothèses retenues par la Direction et la sensibilité des modèles à ces hypothèses.▶ Nous avons identifié et analysé les variations significatives inhabituelles et/ou inattendues.▶ Nous avons apprécié l'information communiquée en annexe des comptes consolidés.▶ Enfin, nous avons apprécié la prise en considération de la hausse des taux d'intérêt dans l'évaluation des provisions techniques d'assurance vie. <p>Nos procédures d'audit n'ont donné lieu à aucune réserve concernant l'évaluation des provisions mathématiques d'assurance vie.</p>

Évaluation des provisions pour sinistres d'assurance non-vie

Risque	<p>Les provisions pour sinistres d'assurance non-vie sont calculées en fonction du montant jugé nécessaire pour régler les sinistres. Ces provisions incluent des sinistres déclarés, une estimation statistique des dommages survenus mais non encore déclarés (IBNR) ainsi que la prise en compte des frais de traitement des sinistres concernés.</p> <p>La détermination de ces provisions résulte donc d'une part, de l'application de méthodes statistiques déterministes sur la base de données historiques (provisions analytiques) et d'autre part, de l'utilisation d'hypothèses actuarielles faisant appel au jugement d'experts pour estimer la charge à l'ultime (IBNR). L'évolution des hypothèses et des paramètres retenus sont de nature à affecter de manière sensible la valeur de ces provisions.</p> <p>Dans ce contexte et du fait des incertitudes inhérentes à certains paramètres et hypothèses pris en compte pour procéder aux estimations, nous avons considéré que l'évaluation des provisions pour sinistres d'assurance non-vie constituait un élément clé de l'audit.</p> <p>Les informations sur les provisions pour sinistres d'assurance non-vie se trouvent aux chiffres V et VII - 19 de l'annexe aux comptes consolidés.</p>
---------------	--

Nos procédures d'audit	<p>Nous avons déployé l'approche d'audit suivante :</p> <ul style="list-style-type: none">▶ Nous avons impliqué nos experts actuariels, membres de l'Association Suisse des Actuariels (ASA).▶ Nous avons examiné la conformité de la méthodologie appliquée par le Groupe avec le plan d'exploitation approuvé par la FINMA.▶ Nous avons apprécié le dispositif de contrôle et testé l'efficacité des contrôles que nous avons jugés clés pour notre audit.▶ Nous avons testé la fiabilité des données servant de base aux estimations.▶ Nous avons analysé les évolutions significatives de l'exercice.▶ Nous avons examiné le dénouement des estimations comptables de l'exercice précédent et apprécié la fiabilité du processus de détermination des provisions pour les branches d'activités où l'estimation des provisions pour sinistres présente un risque plus élevé d'incertitude et de jugement.▶ Nous avons examiné la pertinence des méthodes et des paramètres actuariels utilisés ainsi que des hypothèses retenues au regard de la réglementation applicable, des pratiques de marché, du contexte économique et financier propre au Groupe Vaudoise.▶ Nous avons procédé à notre propre calcul des provisions pour certaines branches d'activité et certaines catégories de risques d'assurance et nous avons apprécié l'estimation comptabilisée.▶ Nous avons apprécié l'information communiquée en annexe des comptes consolidés.▶ Enfin, nous avons apprécié l'impact de l'inflation dans l'évaluation des provisions pour sinistres d'assurance non-vie. <p>Nos procédures d'audit n'ont donné lieu à aucune réserve concernant l'évaluation des provisions pour sinistres d'assurance non-vie.</p>
-------------------------------	--



Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe au conseil d'administration. Les autres informations comprennent les informations présentées dans le rapport de gestion, à l'exception des comptes consolidés, des comptes annuels, des chapitres 5b et 6b dans le rapport de rémunération et de nos rapports correspondants.

Notre opinion d'audit sur les comptes consolidés ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

Dans le cadre de notre audit des comptes consolidés, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier si elles présentent des incohérences significatives par rapport aux comptes consolidés ou aux connaissances que nous avons acquises au cours de notre audit ou si elles semblent par ailleurs comporter des anomalies significatives.

Si, sur la base des travaux que nous avons effectués, nous arrivons à la conclusion que les autres informations présentent une anomalie significative, nous sommes tenus de le déclarer. Nous n'avons aucune remarque à formuler à cet égard.



Responsabilités du conseil d'administration relatives aux comptes consolidés

Le conseil d'administration est responsable de l'établissement des comptes consolidés, lesquels donnent une image fidèle conformément aux Swiss GAAP RPC et aux dispositions légales. Il est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, le conseil d'administration est responsable d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Il a en outre la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité du groupe à poursuivre son exploitation et d'établir les comptes consolidés sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf si le conseil d'administration a l'intention de liquider le groupe ou de cesser l'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.



Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes consolidés

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion d'audit. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH permettra de toujours détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Une plus ample description de nos responsabilités relatives à l'audit des comptes consolidés est disponible sur le site Internet d'EXPERTsuisse : <http://expertsuisse.ch/fr-ch/audit-rapport-de-revision>. Cette description fait partie intégrante de notre rapport.

Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires



Conformément à l'art. 728a, al. 1, ch. 3, CO et à la NAS-CH 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés, défini selon les prescriptions du conseil d'administration.

Nous recommandons d'approuver les comptes consolidés qui vous sont soumis.

Ernst & Young SA



Blaise Wägli
(Qualified Signature)

Expert-réviseur agréé
(Réviseur responsable)



Andreas Blumer
(Qualified Signature)

Expert-réviseur agréé

